



Assemblée générale de l'Association Grain'Up

vendredi 12 avril 2024

Compte rendu

Le Président déclare ouverte l'assemblée générale de l'association à 19h15. Il remercie la trentaine d'adhérents présents ainsi que les élus pour le soutien continu de la municipalité depuis la création de l'association.

Il passe alors à l'ordre du jour

1. Rapport moral du Président

Le Président rappelle les objectifs de l'association, présente les événements et animations réalisées en 2023 et se félicite du succès que rencontre Grain'Up auprès de la population.

Il renouvelle ses remerciements à la municipalité, en particulier aux services techniques avec lesquels nous collaborons régulièrement.

Un retour détaillé sur nos actions 2023, ainsi que nos projets pour 2024 seront présentés ci-après. Certains projets n'avancent pas aussi vite que nous le souhaiterions, mais il existe des contraintes administratives ou réglementaires dont nous ne pouvons nous affranchir.

Muriel BURDET confirme tout l'intérêt que porte la municipalité pour l'association Grain'Up et la qualité de ses actions, et reconnaît que l'association joue un rôle moteur vis-à-vis des élus pour faire avancer la cause de la protection de l'environnement.

2. Rapport financier et quitus sur la gestion des comptes 2023 et le budget prévisionnel 2024

Christian POUDEVIGNE, notre nouveau trésorier, décrit successivement les comptes de l'association au 31 décembre 2023 et le budget prévisionnel 2024 et demande à l'assemblée présente, quitus sur la gestion des comptes. Les comptes sont approuvés à l'unanimité des présents.

3. Détermination du montant de la cotisation annuelle

Conformément à l'article 7 des statuts, le montant de la cotisation annuelle est porté à l'avis de l'assemblée. Celle-ci décide de la laisser à 10€ par adulte, gratuité reconduite pour les enfants.

4. Encaissement de la cotisation 2024

L'association propose des animations grâce notamment aux cotisations de ses membres. Un appel est lancé pour que chaque adhérent renouvelle sa cotisation. Il a été proposé par le trésorier d'offrir la possibilité de verser la cotisation annuelle par virement bancaire.

5. Retour sur les actions menées en 2023

- **La journée de l'Environnement** : la journée de l'environnement s'est déroulée le 10 juin 2023 sur le thème du nettoyage du Nant de Gillon. Cette journée a rassemblé une trentaine de personnes venues pour valoriser ce site.
- **Le P'tiou Crêtzin** : Les adhérents s'acquittent des nombreuses phases d'entretien et désherbage de la vigne, les membres du bureau assistés de Ben assurent les opérations plus techniques de traitement et de taille. les vendanges cette année nous a permis une nouvelle production de jus de raisin pasteurisé. 30L ont été offerts aux écoles de la commune le reste a été vendu à l'occasion de la fête de la châtaigne .
- **Opération ALLO :**
AMÉLIORATION DU LOGEMENT POUR LES OISEAUX
Cette nouvelle activité de montage de nichoirs et mangeoires a rencontré un vif succès samedi 28 octobre. Les bricoles Girls/Boys d'un jour ont réalisé une quarantaine d'assemblages bien douillets.
Cette activité s'est déroulée à l'atelier du Bois chez Hugues et Véro qui nous avaient préparé des stands de montage avec tous les éléments pré-découpés, percés, gravés, du travail de pros.
Merci à vous deux pour ce super boulot qui nous a permis un montage simple et ludique...
Les mangeoires et les nichoirs ont été vendus à la fête de la châtaigne le 25 novembre au Trait d'Union.

6. Projets 2024

Les membres du bureau présentent les projets pour 2024 :

- **La fresque du climat** : cette action proposée et animée par Valeriane CABRERA va nous permettre d'appréhender les changements climatiques de manière ludique et pédagogique.

Basé sur l'intelligence collective et en 3 heures seulement, La Fresque du Climat permet de comprendre les liens de cause à effet entre l'activité humaine et le climat.

- **Réhabilitation du marais** : agir pour que cette zone humide retrouve ses fonctions naturelles de stockage tampon des eaux de ruissellement et de protection des berges du Viéran. Avancement : la commune a acquis les parcelles n°59, 60, 84, 85. Dans le cadre du contrat de territoire ENS entre la communauté de communes Fier et Usse et le CD74, des financements ont été prévus à hauteur de 23 000€ pour la réalisation d'une étude d'un plan de gestion et les acquisitions foncières, le reste à charge pour la commune serait de l'ordre de 5 000€. Pour le moment, les propriétaires privés n'ont pas donné leur accord à la proposition communale d'acquérir les parcelles ..., il est alors possible de passer des conventions d'usage, mais il reste à vérifier si cela ressort de la compétence communale ou de celle du Grand Annecy (qui a acquis la compétence GEMAPI).
- **La journée de l'Environnement** : cette année nous souhaitons nous occuper à nouveau du Viéran que les dernières crues ont bien abimé et chargé en déchets.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie tous les adhérents pour leur soutien. Il clôt l'AG à 20h30 et propose aux personnes présentes de partager un verre de l'amitié.